



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du Comité Départemental 2FOPEN JS64.

29 Novembre 2016

Ordre du jour :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1-Points sur la fédération 2FOPEN | 5-Rapport d'activités du CD64 |
| 2-Rapport d'activités. | 6- Bilan financier du CD64 |
| 3-Subventions | 7- Election du bureau départemental |
| 4-Bilan financier de la fédération | 8- Questions diverses |

1-RAPPORT du Président, Claude DRAZEK (AG du 16 Mars 2016)

• En terme d'effectifs, ils ne cessent de progresser et nous devrions, cette année, franchir la barre des 10.000 licenciés.

Notre situation financière, nous le verrons lors du bilan, est bien en cours d'assainissement comme nous l'avions souhaité il y a 2 ans.

Pour mémoire, rappelons que tous les experts en comptabilité confirmeront que pour que les finances d'une association soient jugées saines, le montant des fonds associatifs doit être au moins égal à une année de masse salariale chargée.

Nous nous étions donné 3 ans pour satisfaire cette condition et nous sommes en passe de réussir cette gageure :

☑ Pas grâce à ceux qui ont dénigré, combattu les mesures prises depuis 2 ans à savoir principalement l'augmentation du tarif des licences et la baisse des rétrocessions.

☑ Mais grâce à ceux qui ont compris que ces mesures étaient nécessaires pour ne pas connaître, à nouveau, la situation de 2005 et mettre en péril l'avenir de la 2FOPEN.

L'excédent dégagé cette année et qui devrait se confirmer plus tard nous conforte dans la pérennisation du poste tourisme financé en totalité pendant 2 ans par la MGEN.

C'est donc un président confiant en l'avenir qui vous présente ce rapport.

Pourtant et au quotidien la vie n'est pas un long fleuve tranquille, c'est le moins qu'on puisse dire.

Plusieurs sujets suscitent interrogations et inquiétudes :

L'intégration de l'IDC (indemnité dommages corporels) dans le prix de la licence et votée lors de notre dernière AG a déclenché de la part certes, d'une minorité d'adhérents, des protestations à nos yeux infondées et disproportionnées. Plusieurs fédérations ont obtenu de l'Autorité de la Concurrence la levée des mesures contraignantes mises en place en 2012 et concernant les assurances individuelles.

En conséquence, elles peuvent désormais à nouveau intégrer ces assurances complémentaires dans le prix de la licence, les licenciés qui le souhaiteraient pouvant solliciter par simple courrier, auprès de la fédération, le remboursement de ces assurances. Pour mémoire rappelons que le montant de cette IDC est de 2,50€.

Dans un an, il nous faudra renouveler, pour une olympiade, la totalité de nos instances fédérales. Au niveau national, obligation sera faite, dans le cadre de la parité, que le Comité Directeur soit constitué de 40% de femmes soit 9 pour 5 actuellement.

Parmi ces femmes nous avons Josiane Doutouma qui a été élue au comité directeur.

L'inquiétude est réelle quant à notre capacité à susciter de nouvelles vocations, (qui plus est féminines) pourtant, une récente étude rendue publique par le CROS fait état d'une augmentation de 14 % du nombre de bénévoles entre 2010 et 2013 !

Nous ne parvenons pas, sur le terrain, à mobiliser nos jeunes collègues pour un Trophée organisé pour eux à Temple sur Lot. Heureusement que d'autres séjours à thème connaissent un succès croissant.

Je passerai sur le désengagement constant du MJS qui a encore réduit notre subvention cette année.

Le renouvellement des **dirigeants** et leur formation deviennent des éléments indispensables pour l'avenir de notre organisation. J'en profiterai pour saluer et remercier tous ceux et toutes celles qui, sur le terrain, chaque jour, se dépensent sans compter pour assurer le fonctionnement de nos structures qu'ils soient salariés ou bénévoles.

Depuis longtemps déjà, des **besoins nouveaux** ont vu le jour pour la pratique régulière d'une activité sportive assurant équilibre et santé de nos licenciés.

Le bénévolat et la **solidarité** sont les 2 principales chevilles ouvrières qui permettent à une association de se développer, d'amorcer des changements pour se moderniser et rester en adéquation avec une société en perpétuelle mutation tout en préservant ce qui fait sa spécificité.

Que nous soyons sportifs de compétition ou de loisir, amateurs de stages ou de séjours, responsables d'une activité ou d'un comité départemental, nos goûts, nos expériences, nos compétences sont source d'enrichissement collectif. Ne nous en privons pas et n'hésitons pas à nous engager, discuter, échanger, contester, proposer dès que nous le jugeons nécessaire, toujours animés du souci de mieux nous connaître et d'améliorer l'association dans laquelle on évolue.

Notre objectif majeur est double : avoir des licenciés « en pleine forme » qui prennent du plaisir dans une fédération en « bonne santé »

Je vous remercie

- d'une part, de participer à la vie démocratique

- d'autre part, de l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement de votre fédération.

Je souhaite enfin remercier nos salariées qui remplissent leurs missions avec beaucoup de professionnalisme. En votre nom je souhaite les saluer pour cet investissement de qualité, pour leur rigueur dans la gestion quotidienne des dossiers qui leur sont confiés.

Merci à vous pour votre aide, votre dévouement, votre fidélité et votre passion.

Je suis toujours heureux de partager ces moments avec vous et en votre compagnie d'agir pour que **SPORT, AMITIÉ, et DÉTENTE restent bien la devise de notre fédération**

2- RAPPORT D'ACTIVITÉS par la Secrétaire Générale, Adèle PAGAN

Généralités :

Créée depuis 1951, notre association bénéficie aujourd'hui de trois agréments : Jeunesse et Sports, Education Populaire et l'Immatriculation Tourisme.

➤ LICENCES

La Fédération a clôturé l'année sportive 2014/2015 avec 9779 licenciés contre 9382 l'année précédente, ce qui représente une progression de 4,23 % par rapport à la saison 2013/2014.

Le graphique des âges se passera de commentaires quant à la tranche la plus représentée.

Les 9779 licenciés se répartissent entre 6188 retraités MGEN, 3241 actifs, 95 temporaires et 255 jeunes.

Une progression des effectifs entreprise depuis 2006/2007, importante entre 2008 et 2012, poursuivie à ce jour. Cette dynamique doit se pérenniser tout en ne perdant pas de vue que notre préoccupation doit rester l'augmentation de nos licenciés actifs.

A noter que ces effectifs se répartissent en :

☐ 57,15 % femmes et 42,85 % hommes

☐ 63,27 % MGEN et 33,13 % actifs

57 comités répartis comme suit :

☐ 1 à 50 licenciés : 18 comités

☐ 51 à 100 licenciés : 9

☐ 100 à 150 : 5

☐ 151 à 200 : 4

☐ 201 à 300 : 12

☐ + de 300 : 9

➤ LES INSTANCES nationales

1/ le Bureau Fédéral

2/ le Comité Directeur (23 membres)

3/ Les Commissions

4/ L'équipe administrative

Rappel : les personnes de ces 3 instances sont des bénévoles qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe administrative :

☐ Christèle DERRÉ (Responsable Administrative et Financière) en poste depuis le 15 février 2012

☐ Nadège SIROTE (Comptabilité, Communication Développement) en poste depuis le 13 août 2012

☐ Anne PORCHER évolution du poste à mi-temps de secrétaire en contrat aidé depuis le 1er mars 2012 vers un poste ¾ temps en contrat aidé.

☐ Faustine BARRANGER (Responsable Tourisme) remplacée par Isabelle CHOLET

➤ Les aides aux départements (rétrocession sur licences)

Cela représente environ ¼ du budget fédéral

▪ Les rétrocessions sur licence de 4 € par adhérent actif et 7 € pour les retraités MGEN ont représenté 56 000 € en 2014/2015

▪ 20 000 € ont été versés dans le cadre des Conventions Sport Entreprises (Golf et Tennis) et Sport Loisir aux Comités qui avaient fait parvenir leur dossier avec les justificatifs. A noter que le MJS ne verse plus d'aide sur ce chapitre. Il a donc fallu revoir cette aide en fond propres à la baisse.

- Il est apporté une aide de 500 € à la création d'un comité départemental
- Enfin, une participation financière de 10 000 € a été versée pour les déplacements lors de l'AG, des Challenges et du Championnat de France de Golf

Il y a d'autres aides, autre que financières en direction des comités départementaux, mais impactant sur le budget fédéral : le contrat d'assurance MAIF collectivité dont bénéficient les comités départementaux, la garantie financière et la responsabilité civile professionnelle pour les séjours ainsi que les formations gratuites proposées aux licenciés.

➤ **RELATIONS EXTÉRIEURES**

Relation institutionnelle : MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :

Rappel des objectifs de la Convention pluriannuelle 2014-2017

1. Accroître la pratique sportive (indicateur : nombre de manifestations organisées concernant un public intergénérationnel)
2. Développer les compétences des ressources humaines de la fédération (indicateur : nombre de journées stagiaires bénévoles)
3. Développer la pratique des seniors dans une perspective de santé (indicateurs : nombre de licenciés seniors)

3-SUBVENTIONS

Partenaires : MAIF, CASDEN, MGEN, ESPER, JEUNESSE et SPORT :

➤ **MAIF :**

Subvention de 7 000€ reconduite tardivement et uniquement le 22 septembre 2015 malgré un RV avec Christian Ponsolle à Niort

➤ **CASDEN :**

Rencontre 19/02/2015 à Noisiel et reconduction de la subvention à hauteur de 5 000 €
Son réseau de correspondants est mis en place cette année.

➤ **MGEN :**

Elle reste notre plus important partenaire avec une convention pour une subvention de 10 000€ qui a été reconduite.

Pour rappel : une convention a été signée au niveau national avec la MGEN en 2007 pour permettre à ses clubs de retraités d'avoir une existence juridique et une certaine autonomie financière.

➤ **ESPER : Économie Solidaire partenaire de l'École de la République**

ESPER : n'est qu'un organisme fédérateur de contacts (pas de subvention)

➤ **JEUNESSE et SPORT**

La subvention de 31 000 € accordée en 2013 qui avait été ramenée à 25 000 € pour 2014, a été encore réduite à 22 500 € en 2015.

Pour information, et bien que cela concerne l'exercice actuel, lors de la dernière négociation du 18 janvier 2016, elle a été ramenée à 18 000€ pour 2016 !

Conventions

4 conventions ont été signées en 2014/2015 amenant ainsi à 35 le nombre de conventions signées au niveau départemental et permettant la création de 3 comités départementaux uniquement constitués de retraités MGEN. A l'inverse, 3 comités ont signé la convention mais restent sans licenciés issus de MGEN. Pour info, à ce jour 37 conventions ont été signées.

4-Bilan financier de la fédération

La consolidation engagée lors de cet exercice a porté ses fruits comme le montre le résultat de l'exercice 2015 qui est positif avec un montant de **72.954,89 €**.

Avec ce résultat, les fonds associatifs de notre fédération sont positifs de **93.775 € (contre 20.820,05 € au 31.12.2014)**. Cela est encourageant.

Il faut encore qu'il augmente car il est reflet de la bonne santé de notre fédération ainsi que l'instrument de notre indépendance par rapport aux organismes nous subventionnant.

Cette année encore nous vous soumettrons au vote une hausse de la licence. (année 2015/2016)

La subvention du MJS a encore baissé par rapport à l'exercice 2014 (-2.500 €).

L'expert comptable a précisé que les efforts engagés portent leurs fruits et que la santé financière de notre Fédération était en phase avec les objectifs qu'elle s'était fixée.

Résultat de l'exercice 2015 : + 72 954,89 €

Malgré les baisses de subventions ce résultat positif a été obtenu par l'augmentation des licences de 1€ et par la diminution des rétrocessions sur licence : (Rappel la rétrocession était de 10 € par licencié club des retraités MGEN (2013) depuis elle n'est plus que de 7 Euros)

Pour les licenciés actifs, la rétrocession n'est que de 4€, pas de rétrocession pour les licenciés jeunes et temporaires

Le versement annuel de la rétrocession est conditionné à l'envoi par les Comités Départementaux du compte rendu de leur dernière AG, de la liste des membres élus, et de leur bilan financier détaillé.

5-Rapport d'activités du CD 64

La responsable du club des retraités MGEN 64 présente le rapport d'activités.

Le nombre de licenciés 2FOPEN-JS64 pour 2015-2016 s'élève à 198 moins 8 licenciés par rapport à 2014/2015.

Les activités sportives tiennent une grande place au sein du Club de retraités : Randonnées du lundi et du jeudi, Yoga, Gymnastique douce, Danse, Xi Gong. Toutes ces activités sont animées par des adhérents bénévoles.

Mais aussi, sorties découvertes de la journée DAX , CAMOU, séjour Ski et raquettes (Baqueira en mars 2015) séjour randonnées URDOS GRIPP en juin 2016, AUBRAC et ANDORRE Septembre 2016

Rappel : l'immatriculation tourisme est obligatoire pour organiser des sorties et séjours..

Pour apporter plus de licenciés dans notre fédération, nous avons entrepris 3 actions

- 1- Nous avons apporté une contribution financière au site « météoamikuze » en contre partie de la diffusion de notre logo
- 2- Nous avons également participé financièrement au rallye raid des jeunes étudiants (voir photo)
- 3- Distribution du flyer MGEN/2FOPEN aux banques populaires du département (voir document)

6-Rapport financier du CD64 et vote présenté par Albert Scordia le trésorier:

Voir tableau en annexe..

Bilans financiers 2FOPEN-JS 64

Compte du Comité Départemental 64 PAU

Exercice comptable du 1^{er} Septembre 2015 au 1^{er} Septembre 2016.

Solde banque au 1^{er} Septembre 2015 = **1783.43€**

Dépenses		Recettes	
Sponsoring « 4L Trophy » Prixka IDIART	200€	Affiliation MGEN (1€/membre du club)	372€
		Tombola 2 fopen (0.50x50 par ticket)	25€
Total des charges	200€	Total des produits	397€

Résultat net comptable= **+ 197€**

Solde banque au 31 Août 2016 = **1980.43€**

Compte 2FOPEN-JS du Club des Retraités MGEN BIARRITZ

Exercice comptable du 1^{er} Septembre 2015 au 15 Septembre 2016

Solde banque au 1^{er} Septembre 2015= **6584.06€**

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement du siège		Licences	
198 Licences versées à la 2fopen (siège)	4818€	Cotisation de 198 Licences (Club retraités Mgen)	4818€
Remboursement de licences (aux animateurs des activités sportives)	624€	Rétrocessions sur 204 licences (2014.2015) 2fopen(siège)	1428€
Affiliation à la 2fopen-js fédération	13.90€		
Petit matériel, fournitures de bureau	102.49€	Intérêts Livret A	36.24€
Déplacement FORMATION TOURISME TOURS	65.27€		
Frais déplacements AG Tours	162.07€		
Frais postaux	12.20€		
Provision achat matériel			
2 DVA(Détecteurs Victimes Avalanches) + pelles et sondes	479.70€	Vente de chaises+ appareils électro (mgen)	30€
Partenaire			
Don àMétéo AMIKUZE (Mr BUCHELI)	120€		
SORTIES/SEJOURS		SORTIES/SEJOURS	
Frais réception + Animation berger aspois séjour URDOS.	56€		
Repas (fin de saison) Zugarramurdy	1120€	Repas (fin de saison) Zugarramurdy	1120€
BAQUEIRA (frais de réception)	45€		
Séjour GRIPP (½ pension VVF, 1% IT..)	3973.33€		3973.33€
Séjour AUBRAC(1%l,hôtel,guides,restauration..)	9419.00€		9419.00€
Séjour ANDORRE (1/2Pension hôtel, 1% IT)	5260.08€		5260.08€
Total des charges	26271.04€	Total des produits	26084.65€

Résultat net comptable = **- 185.39€**

Solde banque au 15 Septembre 2016 = **6398.67€**

7-Elections

La secrétaire et le président ne se représente pas.

4 candidatures, toutes élues à l'unanimité.

Nouveau bureau

Président : Jean Jacques Ambielle. jjambielle@laposte.net

Secrétaire : Jean Paul Midy. jpa.midy@orange.fr

Trésorier : Albert Scordia. a.scordia@sfr.fr

Trésorière adjointe : Anne Marie Bonnebaigt. nanie147@wanadoo.fr

8-Questions diverses :

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président

Jean-Pierre SUPERA



Le trésorier

Albert SCORDIA

